



## Conseil d'établissement

Le lundi 6 décembre à 18 H 45

Via la plateforme **TEAMS**

### Procès-verbal

Signatures :

Directeur : Martin Scallon \_\_\_\_\_

Présidente du CÉ : Caroline Dubois \_\_\_\_\_

Étaient présents

X	<b>Anne-Sophie Beaudoin</b>	X	<b>Caroline Dubois</b>
X	<b>Véronique Bérubé</b>	X	<b>Stéphany Martin</b>
	<b>Valérie Fréchette</b>		<b>David Maurice</b>
X	<b>Cynthia Grégoire</b>	X	<b>Isabelle Moreau</b>
X	<b>Emilie Robert</b>	X	<b>Evelyne Raïche</b>
X	<b>Martin Scallon</b>	X	<b>Isabelle Ledoux</b>

### 1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Le quorum est constaté et la rencontre débute à 18 h 50.

### 2. Nominations :

#### 2.1 Secrétaire de rencontre

Evelyne Raïche se propose à titre de secrétaire de l'assemblée.

### 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Cynthia Grégoire et appuyé par Mme Emilie Robert d'adopter l'ordre du jour tel que proposé avec la précision suivante :

- La situation COVID sera discutée dans le point de la direction.

### 4. Lecture, suivis et adoption du procès-verbal du 27 septembre 2021

Il est proposé par Mme Isabelle Moreau et appuyé par Mme Stéphany Martin d'adopter le procès-verbal avec les modifications suivantes :

- Correction des coquilles orthographiques.

## 5. Parole au public

Il n'y a pas de participation du public.

### *Approbation*

---

**Aucun**

### *Adoption*

---

## 6. Budget de l'école

M. Scallon présente le budget de l'école en deux éléments :

- 1) le budget réel 2020-2021
- 2) le budget anticipé pour 2021-2022.

### **1) Budget réel 2020-2021**

L'année précédente a été non-déficitaire. Un montant octroyé par le ministère a permis un surplus de près de 10 000\$ qui a permis globalement de combler les manques à gagner pour les services de garde dans le CSSRS.

### **2) Budget anticipé 2021-2022**

Notons qu'une augmentation de quelques postes de dépenses est en lien avec l'augmentation du nombre d'élèves fréquentant l'école au prorata avec l'augmentation des revenus associés. Des coupures demandées par le CSSRS l'an dernier pour le matériel de soutien à l'administration (feuilles, enveloppes, timbres, etc.), ainsi que les tests de psychoéducation nécessitent une augmentation des dépenses cette année, puisque les réserves de matériel avaient été écoulees.

Le bilan budgétaire 2021-2022 est équivalent entre les revenus et les dépenses anticipés. Les mesures dédiées sont également discutées :

- Le soutien aux parents est discuté, le montant pourrait être soit en offre de conférence pour le soutien aux parents ou modifié vers un autre poste de dépense. Mme Dubois propose le transfert du montant, Mme Raïche appuie cette proposition et est secondée par Mme Martin, aucun membre du CÉ s'oppose au transfert du budget
- Les mesures dédiées pour le soutien à l'intégration seront probablement dépassées, car le budget est projeté en lien avec le nombre de plans d'interventions faits l'an dernier et ce nombre sera probablement dépassés
- Les mesures dédiées pour le soutien à l'alimentation sont augmentées en lien avec l'accueil d'élèves de maternelle 4 ans qui proviennent d'autres quartiers plus défavorisés.

Globalement, les mesures sont assez similaires avec de belles améliorations quant au soutien à l'achat de livres, aux programmes de soutien aux élèves dans le besoin et également aux activités physiques et en nature pour les élèves.

Mme Émilie Robert désire discuter du budget du service de garde. Les dernières années avaient été limitées en frais de dépenses, cette année les dépenses reviennent à la normale

avec rattrapage des dépenses non-faites dans les années précédentes pour le matériel de soutien aux activités des enfants. Les revenus avaient été comptés avec réserve pour arriver à un budget équilibré. Toutefois, la situation COVID actuelle amène plusieurs retraits du service de garde par la Santé publique comme par les parents de façon préventive. Les frais de service de garde pour retrait préventif des enfants seront conservés. Malgré tout, il se peut que les revenus soient affectés.

Après discussion, le budget est proposé par Mme Caroline Dubois et appuyé par Mme Véronique Bérubé.

## *Consultation*

---

### **Jardin pédagogique**

Mme Isabelle Ledoux discute du projet de jardin pédagogique.

Le projet permettrait de promouvoir les mesures dédiées pour les classes natures, l'éco-responsabilité, l'éducation sur le jardinage, la provenance des aliments, le leadership en vente des aliments éventuellement.

M. Maurice connaît des ressources communautaires qui permettrait de soutenir le projet. Mme Ledoux et M. Maurice désirent s'impliquer dans ce projet novateur et mobilisateur et même impliquer les citoyens du quartier. Bien entendu, l'équipe des professeurs devra être impliquée. Le plan serait de débiter le projet dès l'hiver 2022 pour débiter les semis, fabriquer les bacs protéger contre les cerfs dès le printemps et prévoir les semences en début d'été pour les récoltes en fin d'été 2022.

La plupart des professeurs trouvait que le projet était très intéressant. Toutefois, plusieurs professeurs doutent du temps à investir en classe pour faire les tâches en lien avec le projet et doutent de leur capacité à s'impliquer dans le comité qui gère le projet. Un projet clé-en-main serait la situation idéale pour l'équipe-école.

M. Scallon mentionne qu'il a également vérifié avec les ressources matérielles pour discuter des détails face à l'implantation des bacs, aux impondérables du terrain (possibilité de creuser en lien avec les lignes de gaz naturel souterraines), aux ressources nécessaires pour l'arrosage et aux assurances responsabilités de l'école si des blessures survenaient lors de l'entretien des jardins. Mme Robert et Mme Moreau sont très enthousiastes face au projet et remercient Mme Ledoux de son implication et sa créativité.

Un suivi sera fait au prochain conseil d'établissement pour discuter de la plausibilité du projet et des échéanciers.

## *Information*

---

### **7. Informations & Correspondances :**

#### **7.1 Direction**

La direction assure qu'elle travaille fort pour être à l'affût des cas, de la diffusion d'information rapide et des actions proactives pour diminuer les risques d'écllosion importante tout en respectant les normes de la Santé publique.

D'ailleurs, M. Scallon a décidé de fermer deux classes préventivement avant l'avis de la Santé publique et de ne pas rouvrir d'emblée la classe déjà fermée puisque les tests de dépistage n'avaient pas pu être faits à temps pour tous les enfants. Il a décidé de prendre le même barème que la Santé publique recommande pour la fermeture de classe : soit la confirmation de deux cas positifs pour fermer une classe. Toutefois la situation est difficile, car la Santé publique est débordée et il y aura des délais dans leurs enquêtes et dans leurs recommandations quant à l'isolement et aux tests à faire pour les élèves dont la classe est fermée préventivement. De plus, M. Scallon ne peut indiquer aux parents le niveau de risque du contact des enfants ni demander des tests pour les enfants de la classe.

La procédure de la Santé publique est discutée : soit enquêtée dès le premier cas sur un petit rayon de contact et au deuxième cas, sur un plus grand rayon. L'enquête globale permet d'établir le niveau de risque de chaque élève et d'appliquer les règles de dépistage et le temps de fermeture de classe. Toutefois, les règles changent très fréquemment pour s'ajuster à la situation (nombre de cas, nombre de tests disponible, niveau de risque).

Mme Raïche amène des points d'inquiétude des parents :

- Hélène-Boullé est une petite école avec plusieurs fratries, les contacts entre les familles sont très fréquents donc les éclosions peuvent se propager rapidement.
- La population de l'école est très proactive pour tenter de diminuer les éclosions et la difficulté d'établir le niveau de risque de chaque enfant est insécurisant pour les enseignants comme pour les parents œuvrant auprès de population vulnérable. Une définition des niveaux de risque pourrait être utile pour que les parents puissent faire des enquêtes préliminaires avant que la Santé publique soit à mesure de faire les enquêtes finales.
- L'utilisation des parents médecins en Santé publique qui fréquentent l'école, Dre Isabelle Samson et Dr Éric Lampron-Goulet, pourraient aider à formuler des recommandations / protocole pour l'école en accord avec les recommandations de la Santé publique qui permettrait d'être pro-actif en attendant le délai d'intervention de la Santé publique. M. Scallon prendra contact avec eux.

Mme Moreau rappelle que les familles avec des enfants atteints par la COVID-19 ou encore en situation de classe fermée peuvent se sentir isolée et qu'une forme de soutien social au sein des parents de l'école pourrait être envisageable pour diminuer cette lourdeur. Mme Raïche réitère que la COVID-19 est malheureusement le nouveau rhume du futur. La confidentialité des infectés est demandée, mais l'idée de savoir qui est infecté dans l'école permettrait aux parents travailleurs avec des populations vulnérables de diminuer les risques de transmission en mesurant le niveau de risque de leur enfant et en prenant les mesures préventives nécessaires.

## **7.2 Service de garde**

Les éducateurs sont fatigués et stressés par la situation COVID. Les éducateurs sont toutefois présents et pro-actifs pour les activités avec les enfants.

### **7.3 Présidente du Conseil d'établissement**

Mme Caroline Dubois discute des documents qu'elle a reçus pour les services de Technosciences afin de permettre aux enseignants de faire des activités clé-en-main pour favoriser l'enseignement des sciences. Les enseignants confirment qu'ils ont aussi la documentation. Le défi apprenti génie est discuté, de même que l'Expo-Sciences sera en présentiel en mai 2022.

La loi sur les conseils d'établissement demande que les élèves soient consultés au moins une fois par année sur un sujet d'importance pour eux. Le conseil d'établissement devra décider du sujet de la consultation et du mode de consultation. Les résultats du sondage de consultation seront ensuite analysés et divulgués aux élèves, ce qui leur permettra de faire l'apprentissage de la démocratie. Il est proposé de sonder les élèves aux sujets des activités physiques dans l'école, puisqu'un budget important y est dédié. La méthode de consultation sera discutée au prochain conseil d'établissement.

### **7.4 Représentant de l'OPP**

#### **7.4.1 Planification des activités 2021-2022**

Point reporté au prochain conseil d'établissement.

### **7.5 Représentant de la Fondation**

#### **7.5.1 Planification des activités 2021-2022**

Mme Ledoux annonce qu'il n'y aura aucune nouveauté comme méthode de financement cette année. Les méthodes actuelles sont bonifiées via des rappels dans les communications aux parents. Le succès de la campagne de financement avec Fundscrip est discuté et celui-ci semble mitigé pour l'instant.

### **7.6 Représentant du Comité de parents**

M. Maurice est absent donc le point est reporté.

## **8. Varia**

### **8.1 Aucun point annoncé**

## **9. Levée de l'assemblée**

Il est proposé par Mme Emilie Robert et appuyé par Mme Anne-Sophie Beaudoin de lever l'assemblée à 20 h 20.